



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Le dictionnaire : un outil d'aide dans les examens de traduction ?

Ibada Hilal

Université de Jordanie, Jordanie

ibada01@yahoo.fr

Reçu le 31-10-2019 / Évalué le 24-11-2019 / Accepté le 03-12-2019

Résumé

Intéressée par les différentes opinions concernant l'utilisation du dictionnaire dans les examens de traduction, cette étude vise à vérifier les hypothèses de traduction sans dictionnaire par rapport à celle avec dictionnaire. Les sujets sont au nombre de 100 étudiants de troisième année d'université, arabophones qui apprennent le français comme langue étrangère. Deux groupes du même niveau en langue française, chacun de 50 étudiants, ont traduit un texte de type journalistique rédigé en français vers l'arabe. Un groupe a traduit le texte avec un dictionnaire et l'autre a traduit le même texte sans dictionnaire. Les dictionnaires utilisés étaient électroniques mobiles de tout type, bilingue et monolingue. Des erreurs surtout lexicales ont été détectées et analysées de manière statistique. Les tests révèlent une différence en faveur de la traduction avec l'aide de dictionnaires. Toutefois, des recherches ultérieures en la matière sont nécessaires.

Mots-clés : traduction sans dictionnaire, traduction avec dictionnaire, erreurs lexicales, dictionnaires électroniques, examen

القاموس أداة مساعدة في الترجمة ؟

الخلاصة: تهدف هذه الدراسة والرجوع إلى الآراء والدراسات المختلفة التي تتعلق باستخدام القاموس في امتحانات الترجمة إلى التحقق من النظريات المتعلقة بالترجمة دون استخدام القاموس مقارنة بتلك المتعلقة بالترجمة باستخدام القاموس. اعتمدت هذه الدراسة على ترجمة 100 طالب جامعي ناطق باللغة العربية وفي السنة الثالثة من دراستهم للغة الفرنسية كلفة أجنبية. قامت مجموعتان بنفس المستوى اللغوي بالفرنسية كل مجموعة من 50 طالب بترجمة نص صحفي مكتوب باللغة الفرنسية إلى اللغة العربية. حيث قامت مجموعة بترجمة النص باستخدام القاموس وقامت الأخرى بترجمة النص نفسه ولكن بدون استخدام القاموس. يُشار إلى أن القواميس المستخدمة كانت عبارة عن قواميس إلكترونية. كانت هذه القواميس متنوعة بين ثنائية اللغة وأحادية اللغة. قامت هذه الدراسة باستخراج الأخطاء المعجمية خاصة وتحليلها إحصائياً فتصل في النهاية إلى نتيجة لصالح الترجمة باستخدام القواميس. ومع ذلك، فإننا نرى أن مزيداً من الأبحاث في هذا المجال ضرورية.

الكلمات المفتاحية: ترجمة بدون استخدام قاموس؛ ترجمة باستخدام قاموس؛ أخطاء معجمية؛ قواميس إلكترونية؛ امتحان.

Dictionary: a help tool in translation exams?

Abstract

Interested by the different opinions concerning the use of the dictionary in translation exams, this study aims to verify the hypotheses of translation without

dictionary compared to that with dictionary. The subjects are 100 third-year university students; Arabic speakers who learn French as a foreign language. Two groups of the same level in French, each of 50 students, translated a journalistic text written in French towards Arabic. One group translated the text with a dictionary and the other translated the same text without a dictionary. The used dictionaries were electronic mobile dictionaries of any type; bilingual and monolingual. Errors especially lexical were detected and analyzed statistically. The tests reveal a difference in favor of translation with the help of dictionaries. However, further research in this field is needed.

Keywords: translation without dictionary, translation with dictionary, lexical errors, electronic dictionaries, exam

Introduction

Il est bien connu que le dictionnaire - monolingue ou bilingue - est fréquemment utilisé dans le domaine de l'apprentissage des langues, de la traduction professionnelle et pédagogique et des tests et examens de traduction. Ce dernier domaine constitue, d'ailleurs, la situation qui concerne la présente étude. Il se concentre sur l'utilisation du dictionnaire dans les tests et les examens de traduction par des étudiants en classe d'apprentissage d'une langue étrangère, c'est-à-dire en traduction pédagogique.

Aperçu d'études

Le présent travail tire son élan des vues variées, théoriques et pratiques, concernant l'utilisation du dictionnaire dans les tests et examens de traduction.

1. Côté théorique

Nous avons deux théories principales de la traduction.

La première théorie et la plus ancienne : la théorie linguistique. Cette théorie voit la traduction comme une conversion entre les langues (entre langue source et langue cible). L'objet de la traduction selon cette théorie est la langue. De ce fait, le dictionnaire surtout bilingue sera tout naturellement l'outil de travail privilégié en traduction professionnelle ou pédagogique en classe d'apprentissage d'une langue étrangère, dans les tests et examens de traductions ou dans des contextes normaux de la traduction (Durieux, 2000 : 37).

La deuxième théorie et la plus récente, fondée par l'École de Paris (l'ESIT), est la théorie interprétative de la traduction. Cette théorie repose sur le principe que la traduction n'est pas un travail sur la langue, sur les mots, mais c'est un travail sur le message, sur le sens que porte un texte, ce sens correspondant à une situation

réelle de communication. Ainsi, le sens saisi se constitue de facteurs non seulement linguistiques mais aussi situationnels et cognitifs. Et « *une fois [...] cerné le sens, sa formulation relève des automatismes langagiers ; les idées, les sentiments, les notions que l'on veut transmettre trouvent souvent à s'exprimer d'elles-mêmes* » (Seleskovitch, 2001 : 105). À partir de cette vision, le dictionnaire n'aurait tout naturellement pas beaucoup d'importance dans le processus de la traduction. Au contraire, le dictionnaire perturberait peut-être un bon résultat de traduction de tout type dans toutes les situations, y compris celles des tests et examens.

2. Côté empirique

Des études expérimentales sur l'utilisation du dictionnaire dans la traduction existent. Elles se divisent en deux groupes.

Le premier réunit des études dont les sujets sont des traducteurs professionnels et étudiants en traduction. Ces études traitent la question en jeu dans des contextes normaux non pas dans les examens et les tests. Nous mentionnons à titre d'exemple Alexander Künzli (2001), Jääskeläinen (1989) et Krings (1986) qui ont tous conclu à l'utilité de l'utilisation du dictionnaire en traduction.

Le second groupe rassemble des études dont les sujets sont des étudiants en classe d'apprentissage d'une langue étrangère et qui pratiquent la traduction à des fins pédagogiques. Ces études traitent la question en jeu dans des contextes particuliers, en l'occurrence, les tests et les examens en traduction où le stress, la pression et le souci d'avoir de bonnes notes dominant mais aussi où les étudiants sont censés être plus compétents au niveau linguistique ainsi qu'au niveau méthodique, grâce aux cours de traduction et aux cours d'apprentissage de langue étrangère suivis tout au long du cursus précédent. Nous citerons, à titre d'exemple, Gorgis et Kharabsheh (2009) et aussi Abdulmoneim Mahmoud (2017) qui ont tous conclu par leurs études à l'utilité de l'utilisation du dictionnaire dans les tests et les examens de traduction pédagogique. Dans les deux études, les sujets étaient des étudiants arabophones apprenant la langue anglaise comme langue étrangère.

En résumé, comme nous venons de le voir, quatre points se détachent.

- a. La théorie linguistique et les études expérimentales encouragent l'utilisation du dictionnaire en traduction professionnelle, pédagogique, dans des contextes normaux ou dans des contextes de tests et examens. Cependant, dans une vision interprétative de la traduction, on ne peut pas accepter la conclusion précédente, étant donné que l'objet de la traduction selon cette

vision est le sens du texte et non pas les mots ou la langue. La question qui se pose ici est la suivante : le résultat sera-t-il le même si les étudiants sont formés et entraînés à se concentrer lors de la traduction sur le sens du texte non pas sur la langue ou les mots ? Une question troublante qui mériterait une réponse.

- b. Il y a peu d'études réalisées sur le sujet qui concerne les examens et les tests.
- c. Il y a peu d'études réalisées sur le sujet qui sont menées dans notre région du monde arabe où la langue arabe est impliquée.
- d. Il y a encore moins d'études réalisées où la langue arabe et la langue française sont toutes les deux impliquées ensemble.

Collecte des données

Pour répondre à la question précédente et comme les études expérimentales qui concernent la situation des examens et tests et encore qui impliquent conjointement les deux langues arabe et française sont à priori et à nos connaissances très rares ou peut-être nulles, nous avons choisi de faire une étude expérimentale et statistique sur nos étudiants.

Ils étaient 100 étudiants universitaires arabophones de troisième année en français langue étrangère. Ils suivaient le cours de traduction français-arabe parmi les exigences du diplôme de BA en langue et littérature françaises. A ce stade de leurs études en français, les étudiants ont suivi tous les cours de base en langue et commencé les cours spécialisés en traduction, civilisation, linguistique et littérature prévus par le plan du B.A. Le public visé par cette étude est censé, alors, avoir un bon niveau en langue et culture françaises.

Ces 100 étudiants ont été divisés en deux groupes de 50 étudiants : un groupe a traduit un texte français vers l'arabe sans dictionnaire et l'autre a traduit le même texte français vers l'arabe mais avec un dictionnaire. Nous avons veillé à ce que les deux groupes soient du même niveau en langue et en traduction.

Le texte était un texte journalistique vulgarisé dont le niveau linguistique est censé convenir au niveau desdits étudiants. Ledit texte, que nous joignons en annexe, est extrait du journal jordanien *Le Jourdain*.

Les 100 étudiants avaient tous été formés et entraînés à traduire d'une manière interprétative et en se concentrant sur la transmission du sens du texte et donc pas sur les mots. Tout au long du semestre, nous travaillions sur les compétences linguistiques mais aussi sur les compétences thématiques et surtout méthodiques des étudiants.

Selon la procédure expliquée dans le descriptif du cours de traduction, pour les tests d'évaluation continue, les étudiants ont une heure pour traduire le texte. Tous les étudiants ont terminé la tâche dans les délais.

Les dictionnaires utilisés étaient bilingues français-arabe. C'étaient des dictionnaires mobiles car tous avaient un téléphone mobile intelligent et tous étaient capables d'utiliser les diverses fonctionnalités et applications de leurs appareils. Notons que les étudiants ont des dictionnaires mobiles célèbres dans leurs téléphones portables comme l'application *Reverso Dictionnaire Français-Arabe*.

Analyse des données

Les résultats montrent que les 50 étudiants qui n'ont pas utilisé de dictionnaire ont commis plus d'erreurs que le groupe qui en a utilisé un. Ces erreurs étaient, en majeure partie, des erreurs lexicales.

6 éléments lexicaux ont posé des problèmes lors de la traduction aux étudiants. Ces éléments lexicaux sont des mots-composés et expressions tels que *la mise en place*, *le plan d'action*, *la mise en route*, *le bien-être*, *le haut de l'échelle* et *faire allusion à*.

En effet, le manque de compétences méthodiques en traduction et de compétences linguistiques en langue source chez les étudiants auront abouti à une telle difficulté de traduction. Les étudiants s'attachent encore à la forme linguistique du texte. Au lieu de saisir les idées du texte pour les transmettre ensuite dans l'autre langue, ils se limitent aux significations des mots. En raison de la connaissance linguistique insuffisante en français, les étudiants se trouvent bloqués devant tel ou tel élément lexical et, ainsi, font appel au calque ou à la non-transmission du message voulu.

1. Exemple de l'expression *faire allusion à*

Prenons, à titre d'exemple, l'expression *faire allusion à* dans l'extrait suivant de notre texte :

« Ces, fructueuses séances de discussion ont fait naître un fort engagement mondial avec la mise en place du projet : Un Monde digne des Enfants, devenu une véritable inspiration pour le développement de plans d'action nationaux discutés par les pays arabes en 2004 en Tunisie », a déclaré lors de l'inauguration de la cérémonie Mme Rowaida MA'AYTA, députée du Conseil National des Affaires Familiales. Cette dernière a surtout fait allusion au rôle du Conseil

dans l'élaboration de ce plan d'action qui s'étendra de 2004 à 2013 en coopération permanente avec le Ministère du plan et de L'UNICEF. « Ont contribué à l'accomplissement de ce grand projet, plus de 200 experts membres d'associations et de services concernant les enfants et personnes impliquées dans des secteurs gouvernementaux, privés et académiques », a indiqué Mme MA'AYTA.

Nous remarquons, ainsi, que le texte porte essentiellement sur deux questions. D'une part, il parle de mouvements, de plans d'action et de projets pour la protection des droits de l'enfant tel que le projet : un monde digne de nos enfants. D'autre part, il parle aussi des efforts déployés par la Jordanie avec ses différents établissements en vue de servir les intérêts de l'enfant. Il est bien évident, de ce fait, que *faire allusion au rôle du Conseil dans l'élaboration de ce plan d'action* veut dire *évoquer/mentionner (clairement) le rôle du Conseil dans l'élaboration de ce plan d'action* ; pas seulement *donner à entendre (sans dire expressément) le rôle du Conseil dans l'élaboration de ce plan d'action*. Or les étudiants, ne connaissant apparemment pas l'expression *faire allusion à* et ignorant la compréhension dans une vision textuelle, ont déformé le sens en calquant l'expression en jeu pour aboutir finalement à *insinuer/sous-entendre [lammaḥa]* comme équivalent !

2. Exemple du mot composé *bien-être*

De même, prenons *bien-être* comme exemple dans les mots composés, présent dans l'extrait suivant :

Son discours fut suivi du témoignage de la représentante de l'UNICEF en Jordanie, Mme Anne SKATVEDT, satisfaite de l'efficacité des contributions jordaniennes dans la mise en route d'un tel plan : « Dans la région, le Royaume jordanien occupe le haut de l'échelle quant au développement des lois intérieures en relation avec le bien-être des enfants ».

Les étudiants, ne connaissant apparemment pas le mot composé en question et ne saisissant pas le sens au niveau textuel, ont choisi de ne pas transmettre le message voulu. En effet, lesdits étudiants n'ont pas transmis l'idée qu'il ne s'agissait pas de lois intérieures mais particulièrement de celles qui concernaient *le bien-être des enfants*. Or, la compréhension du texte aurait pu tout facilement aboutir à une traduction correcte et à un équivalent approprié à *bien-être*. Effectivement, tout le texte parle des efforts fournis pour la protection des enfants, l'amélioration de leurs conditions de vie et la prospérité du monde de l'enfant. De ce fait, la satisfaction de la représentante de l'UNICEF en ce qui concerne l'efficacité des contributions jordaniennes dans la mise en route du plan, qui sert d'ailleurs les intérêts des

enfants, concerne sans aucun doute le mieux-être de l'enfant. Il s'ensuit, ainsi, que les lois intérieures dont Mme Anne Skatvedi parle sont évidemment et certainement en relation avec *la situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence de l'enfant*.

3. Tableau récapitulatif du nombre d'erreurs

Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre d'erreurs faites par le groupe qui a utilisé le dictionnaire est beaucoup inférieur au nombre d'erreurs faites par l'autre groupe qui n'a pas utilisé de dictionnaire : 82 erreurs contre 159 erreurs. Ce qui fait respectivement 1.64 erreurs par étudiant contre 3.18 erreurs par étudiant en moyenne. Cela veut dire que l'étudiant n'ayant pas utilisé de dictionnaire a fait presque le double d'erreurs commises par l'étudiant en ayant utilisé un.

Ainsi, pour les mêmes exemples mentionnés plus haut *faire allusion à* et *bien-être*, nous remarquons, à partir du tableau ci-dessous, que les étudiants ayant utilisé un dictionnaire ont fait la moitié ou presque la moitié des erreurs faites par les étudiants qui n'en ont utilisé aucun. Par conséquent, le dictionnaire a certainement aidé l'étudiant à obtenir le bon équivalent.

Élément lexical	Nombre et pourcentage d'étudiants ayant fait des erreurs avec dictionnaire	Nombre et pourcentage d'étudiants ayant fait des erreurs sans dictionnaire
la mise en place	17 = 34 %	30 = 60 %
le plan d'action	14 = 28 %	24 = 48 %
faire allusion à	17 = 34 %	34 = 68 %
la mise en route	10 = 20 %	30 = 60 %
le haut de l'échelle	7 = 14 %	14 = 28 %
le bien-être	17 = 34 %	27 = 54 %

Il est clair, enfin, que l'utilisation du dictionnaire a amélioré la performance des étudiants. Leur performance dans la traduction avec dictionnaire était meilleure que celle de leur traduction sans dictionnaire, toujours en ce qui concerne le niveau lexical.

Conclusion

La présente étude expérimentale nous fournit plusieurs éléments de conclusion. Même si on entraîne nos étudiants de langue étrangère à traduire d'une manière interprétative et qu'on leur demande, dans les tests et les examens de traduction, de traduire en respectant cette vision interprétative de la traduction,

le dictionnaire serait toujours un outil utile auxdits étudiants pour une meilleure qualité de traduction. Cela serait dû à des manques, chez les étudiants, dans leurs compétences linguistiques (ce sont encore des apprenants de la langue étrangère en question) ou dans leurs compétences méthodiques : normalement, ils suivent spontanément la vision linguistique de la traduction en s'attachant inconsciemment à la langue et aux mots surtout lorsqu'ils sont sous le stress et la pression de la situation des tests et des examens. En effet, les erreurs commises repérées par cette étude concerneraient en principe des lacunes dans la compréhension du texte source qui est en français. Lesdites erreurs sont effectivement formées soit par le calque soit par la non-transmission du message voulu.

Il va sans dire que de nouvelles études statistiques répétées sur plusieurs années et peut-être aussi des études analytiques sont nécessaires pour vérifier l'hypothèse de traduction sans dictionnaire vs l'hypothèse de traduction avec dictionnaire, en prenant toujours en considération le point de vue interprétatif, mais sur davantage d'étudiants à différents niveaux de compétence et avec différentes langues. A partir de cette étude, centrée sur les erreurs lexicales, des études ultérieures peuvent inclure les erreurs de grammaire et d'orthographe. Les différents types de dictionnaire (électronique vs papier) / (bilingue vs monolingue) pourraient également être manipulés. De même, les différents types de texte (scientifique vs littéraire) (spécialisé vs vulgarisé) pourraient être impliqués.

Bibliographie

- Balawi, A. 2004. « Une Jordanie digne de nos enfants ». *Le Jourdain*, vol. 15, n° 16, p. 14.
- Durieux, Ch. 2005. « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches ». *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 50, p. 36-47.
- Gorgis, D., Kharabsheh, A. 2009. «The translation of Arabic collocations into English: Dictionary-based vs dictionary-free measured knowledge». *Linguistik Online*, vol. 37. [En ligne] :<https://eis.hu.edu.jo/deanshipfiles/pub104044610.pdf> [consulté le 20 mai 2019].
- Jääskeläinen, R. 1989. «The role of reference material in professional vs. non-professional translation: A think-aloud protocol study ». *Empirical Studies in Translation and Linguistics*, p. 175-200.
- Krings, H.-P. 1986. *Was in den Köpfen von Übersetzern vorgeht*. Tübingen: Narr.
- Künzli, A. 2001. « Experts versus novices : l'utilisation de sources d'information pendant le processus de traduction ». *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 46, p. 507-523.
- Mahmoud, A. 2017. «Should dictionaries be used in translation tests and examinations? ». *English Language Teaching*, vol. 10, p. 171-177.
- Seleskovitch, D., Lederer, M. 2001. *Interpréter pour traduire*. Paris : Didier Érudition.

Annexe : texte source

Une Jordanie digne de nos enfants

En 1991, aux côtés de nombreux pays, la Jordanie approuve la Convention Internationale des Droits des Enfants. Un an plus tard, elle organisera le Premier Congrès National pour la Protection de l'Enfance sous le patronage royal.

Depuis, le Royaume jordanien ne cesse de participer aux événements régionaux et internationaux qui servent de près les intérêts des enfants dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie. Les quatre dernières années en particulier ont vu de grands efforts déployés par la Reine dans les activités et les conférences internationales consacrées à la prospérité du monde de l'enfant telles que le Mouvement International des Enfants en 2000 et les séances de discussion organisées par l'Association Générale des Nations-Unies en 2002. « Ces, fructueuses séances de discussion ont fait naître un fort engagement mondial avec la mise en place du projet : Un Monde digne des Enfants, devenu une véritable inspiration pour le développement de plans d'action nationaux discutés par les pays arabes en 2004 en Tunisie », a déclaré lors de l'inauguration de la cérémonie Mme Rowaida MA'AYTA, députée du Conseil National des Affaires Familiales. Cette dernière a surtout fait allusion au rôle du Conseil dans l'élaboration de ce plan d'action qui s'étendra de 2004 à 2013 en coopération permanente avec le Ministère du plan et de L'UNICEF. « Ont contribué à l'accomplissement de ce grand projet, plus de 200 experts membres d'associations et de services concernant les enfants et personnes impliquées dans des secteurs gouvernementaux, privés et académiques », a indiqué Mme MA'AYTA.

Son discours fut suivi du témoignage de la représentante de l'UNICEF en Jordanie, Mme Anne SKATVEDT, satisfaite de l'efficacité des contributions jordaniennes dans la mise en route d'un tel plan : « Dans la région, le Royaume jordanien occupe le haut de l'échelle quant au développement des lois intérieures en relation avec le bien-être des enfants ». En effet, notre pays a démontré une grande avancée sur les pays arabes dans l'amélioration des secteurs de la santé ; de l'éducation et des médias.